

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 30-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	24/05/2018
Présents	15
Absents	8
Procurations	2
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du vingt-quatre mai deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-neuf mai deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à Jacques ESCANDE, SAINT MARTIN Jean à Jean-Luc PEISER.

Absents : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Décisions municipales prises depuis le dernier Conseil Municipal

En vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal 35/2014 du 8 avril 2014, la décision municipale suivante a été prise depuis le dernier Conseil :

- **N°04/2018** : Avenant n° 4 au contrat « Dommages aux biens » n°007 souscrit auprès de la SMACL, suite à la révision annuelle de la superficie DAB (dommages aux biens).
- **N°05/2018** : Avenant n° 1 au marché de service en assurances, lot n° 4 attribué à la SMACL pour la flotte automobile et risques annexes, faisant référence à un changement technique de l'indice de référence SRA (Moyenne de trois indices : pièces de rechange, main-d'œuvre et ingrédients peinture).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Prend acte** des décisions municipales ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA



Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 31/05/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20180529-30D2018-DE